

HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC CHARGE VENDEUR

A COMPTER DU 17 Janvier 2025

Prix de commercialisation	Honoraires Maximum applicable
Jusqu'à 40 000€.....	5 000€ TTC
De 40 001€ à 80 000€.....	7 000€ TTC
De 80 001€ à 120 000€.....	9 000€ TTC
De 120 001€ à 150 000€.....	10 000€ TTC
De 150 001€ à 200 000€.....	12 000€ TTC
De 200 001€ à 250 000€.....	14 000€ TTC
De 250 001€ à 300 000€.....	15 000€ TTC
De 300 001€ à 350 000€.....	17 000€ TTC
De 350 001€ à 400 000€.....	19 000€ TTC
De 400 001€ à 450 000€.....	20 000€ TTC
De 450 001€ à 500 000€.....	23 000€ TTC
De 500 001€ à 600 000€.....	26 000€ TTC
De 600 001€ à 800 000€.....	30 000€ TTC
Au delà de 800 000€.....	6% TTC
FORFAIT TERRAIN CONSTRUCTIBLE.....	10% TTC
FORFAIT DIVISION PARCELLAIRE.....	17 000€ TTC PAR LOT
LOT PROGRAMME NEUF.....	FIXE SELON PROMOTEUR
LOCAUX COMMERCIAUX.....	10% TTC (forfait minimum 5 000€ TTC)
FOND DE COMMERCE.....	10% TTC (forfait minimum 5 000€ TTC)
MANDAT DE RECHERCHE.....	6% TTC (charge acquéreur)

HONORAIRES LOCATION

CONSTITUTION DOSSIER + COMMERCIALISATION + REDACTION.....	8€/m2
ETAT DES LIEUX.....	3€/m2

HONORAIRES TRANSACTIONS VIAGÈRE CHARGE ACQUEREUR

JUSQU'À 100 000€.....	12 000€ TTC
DE 100 001€ A 200 000€.....	14 000€ TTC
DE 200 001€ A 300 000€.....	20 000€ TTC
DE 300 001€ A 400 000€.....	24 000€ TTC
DE 400 001€ A 500 000€.....	28 000€ TTC
AU-DELÀ DE 500 001€.....	6% TTC
VIAGER MUTUALISÉ.....	7,2% TTC de la valeur expertisée du bien (charge acquéreur)

MANDAT SUCCESS

Si validation clause CONFIANCE: L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraîne une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème. 20% dans les 60 jours et 30% dans les 90 jours.

Si validation clause FIDÉLITÉ: Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client qui à la charge des honoraires.

*Attention, l'application de l'ensemble de ces clauses ne sont pas cumulatives. La clause retenue sera la plus favorable pour le client.